



eureKING

Communiqué de presse

Mise à disposition du Rapport financier semestriel au 30 juin 2023

Mise à jour sur l'IBC Proposé de Skyepharma et l'Acquisition Proposée de SCTbio, le rachat des *Market Shares* et le financement des deux acquisitions

Paris, France, le 21 septembre 2023 à 8h10 CET – eureKING (Euronext Paris - mnémonique : KINGS – ISIN : FR0014009ON9) le premier SPAC européen dans la santé dédié à la bioproduction, annonce aujourd'hui la mise à disposition et le dépôt auprès de l'Autorité des marchés financiers de son rapport financier semestriel au 30 juin 2023. Ce document est consultable sur le site d'eureKING www.eureking.com dans la rubrique Investisseurs.

eureKING annonce également, dans le cadre de l'IBC Proposé de Skyepharma et de l'Acquisition Proposée de SCTbio¹ que :

- le 5 septembre 2023, le Président du Tribunal de Commerce de Paris a désigné MM. Olivier Courau (Finexsi) et Stéphane Schwedes en qualité de commissaires aux apports dans le cadre de l'IBC Proposé de Skyepharma afin (i) d'évaluer la valeur des actions ordinaires de Skyepharma à apporter à eureKING, (ii) de confirmer qu'elle n'est pas surévaluée, (iii) de confirmer qu'elle correspond, à tout le moins, à l'augmentation de capital d'eureKING, augmentée de la prime d'apport, et (iv) de confirmer, conformément à la recommandation DOC-2020-06 de l'AMF, que le rapport d'échange est équitable.
- le 8 septembre 2023, le Président du Tribunal de Commerce de Paris a désigné les mêmes MM. Olivier Courau (Finexsi) et Stéphane Schwedes en qualité de commissaires aux apports dans le cadre du Projet d'Acquisition de SCTbio, afin (i) d'évaluer la valeur des actions ordinaires de SCTbio à apporter à eureKING, (ii) de confirmer qu'elle n'est pas surévaluée, (iii) de confirmer qu'elle correspond, à tout le moins, à l'augmentation de capital d'eureKING, augmentée de la prime d'apport ; et (iv) de confirmer, conformément à la recommandation DOC-2020-06 de l'AMF, que le rapport d'échange est équitable.
- le 18 septembre 2023, le Ministère de l'Economie a donné son autorisation d'un investissement étranger, en application des Articles L. 151-3 et seq. et R. 153-1 et seq. du Code monétaire et financier.

¹ Voir les communiqués de presse du 8 et 9 août 2023.

Concernant le Rachat des Market Shares et le financement des deux acquisitions proposées

La période de rachat des *Market Shares* d'eureKING se termine aujourd'hui, le 20 septembre 2023. Les résultats de la procédure de rachat seront publiés le 22 septembre 2023, après clôture du marché.

La Société n'a reçu aucun engagement de la part des détenteurs de *Market Shares* de ne pas demander le rachat de leurs actions. Par conséquent, à l'exception des 5,8 millions d'euros de *Market Shares* qui ne peuvent être rachetées², la Société s'attend à ce que le reste des 150 millions d'euros levés lors de l'introduction en bourse (IPO), par l'émission des *Market Shares*, doivent être remboursés par eureKING.

Le financement de l'IBC Proposé avec Skyepharma et de l'Acquisition Proposée de SCTbio (et de certains frais de transaction connexes) devrait donc provenir, en plus des 5,8 millions d'euros, de l'émission de nouvelles actions ordinaires d'eureKING dans le cadre d'un placement privé réalisé avant la clôture de l'IBC Proposé avec Skyepharma (un financement « PIPE »). Ce financement PIPE devrait être d'un montant compris entre 37 millions à 39 millions d'euros³.

eureKING est actuellement à la recherche d'engagements de financement pour le PIPE. Les deux acquisitions restent donc à financer.

A propos d'eureKING : eureking.com

Fondé en mars 2022, eureKING est un SPAC (*Special Purpose Acquisition Company*) français créé dans le but d'acquérir des entreprises européennes dans le domaine de la bioproduction de pointe, avec l'ambition de créer un bio-CDMO leader en Europe capable de répondre aux besoins croissants d'externalisation de cette industrie. eureKING a choisi de se concentrer sur trois segments hautement spécialisés et stratégiques de l'industrie biopharmaceutique : la production de produits biologiques, en particulier les nouvelles générations d'anticorps monoclonaux ou de protéines complexes, la production de thérapies cellulaires et géniques et la production de produits biothérapeutiques vivants (avec des applications dans le microbiome).

Avec une levée de fonds de 150 millions d'euros en mai 2022, eureKING est dirigée par une équipe de gestion internationale composée de talents expérimentés du secteur de la santé, qui se consacre à 100 % au projet SPAC et à sa stratégie de développement. eureKING est soutenue par un conseil d'administration doté d'une expertise pharmaceutique et financière complémentaire afin d'atteindre son objectif de développement et de promotion du secteur prometteur de la biofabrication en Europe à l'échelle internationale.

eureKING est cotée sur le compartiment professionnel d'Euronext Paris depuis le 12 mai 2022.

Avertissement

Le 6 juin 2023, J.P. Morgan a mis fin à son association avec eureKING et a renoncé à toute rémunération en lien avec cette association. Le même jour, J.P. Morgan a également renoncé à son droit au paiement d'une commission différée liée à son rôle de co-coordonateur global et teneur de livre dans le cadre de l'introduction en bourse d'eureKING. J.P. Morgan a informé eureKING qu'il ne portera aucune responsabilité au titre de ce communiqué de presse.

² Engagements pris par les fondateurs initiaux d'eureKING au moment de l'introduction en bourse.

³ Le montant estimé des frais serait le même, que l'Acquisition Proposée de SCTbio se réalise ou non.

Contacts Presse :

eureKING

info@eureking.com

Image 7

Leslie Jung-Isenwater / Sergio de la Calle
+33 (0)1 53 70 74 70 / eureking@image7.fr